



HAL
open science

EDUCPOL - Éducation & politiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. EDUCPOL - Éducation & politiques. 2010, Université Lumière - Lyon 2, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM, Institut national de la recherche pédagogique - INRP. hceres-02034251

HAL Id: hceres-02034251

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034251>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité

ÉDUCATION, CULTURES, POLITIQUES

sous tutelle des
établissements et organismes

Université Lyon 2

Institut National de la Recherche Pédagogique

Université Jean Monnet de Saint-Etienne

IEP de Lyon.

Mai 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité

ÉDUCATION, CULTURES, POLITIQUES

sous tutelle des
établissements et organismes

Université Lyon 2

Institut National de la Recherche Pédagogique

Université Jean Monnet de Saint-Etienne

IEP de Lyon.

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



Unité

Nom de l'unité : ÉDUCATION, CULTURES, POLITIQUES (ECP)

Label demandé : UMR

N° si renouvellement :

Nom du directeur : M. André ROBERT, Université Lumière Lyon2

Directeur adjoint : M. Choukri BEN AYED, Université Jean Monnet Saint-Étienne

Membres du comité d'experts

Président

M. Pierre MERLE, Université de Bretagne Occidentale

Experts

Mme. Felicity ARMSTRONG, University of London

M. Michel CHAUVIERE, Université de Paris 2

M. Bruno POU CET, Université d'Amiens

M. Jean-Pierre POURTOIS, Université de Mons-Hainaut, Belgique

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES

Mme Annie VINTER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Paul BACOT, Chargé de mission pour la Recherche à l'IEP, Lyon 2

Mme Nathalie FOURNIER, Vice-Présidente du Conseil Scientifique chargée de la Recherche, Lyon 2

M. Jacques MORET, Directeur de l'Institut National de la Recherche Pédagogique (INRP)

M. Michel RAUTENBERG, Vice-Président délégué à la Recherche, Université de Saint-Etienne



1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite

8h30-9h00 : arrivée au laboratoire, discussion du comité de visite en huis clos.

9h00-10h : présentation résumée du bilan de l'unité par l'actuel directeur, et questions du comité.

10h15-13h :

- Présentation synthétique du projet par le futur directeur de l'unité.
- Présentation des 5 axes du projet par les porteurs d'axe (un quart d'heure de présentation par axe, suivi de questions du comité).

14h15-15h00 : huis clos entre le comité et les doctorants.

15h00-15h30 : huis clos entre le comité et les tutelles.

15h30-18h : huis clos du comité avec première rédaction de rapport.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités

L'UMR Éducation & Politiques a été créée en 2003 à l'occasion de la délocalisation de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) à Lyon. Elle est née du regroupement de chercheurs de l'INRP et de chercheurs de l'Institut des Sciences et des Pratiques d'Éducation et de Formation (ISPEF) de l'Université Lumière Lyon2. Tout en s'inscrivant dans la pluridisciplinarité des sciences de l'éducation, section à laquelle est rattachée la plupart de ses membres, l'UMR privilégie une perspective sociologique articulée à des approches relevant de la philosophie, de l'histoire et de l'anthropologie.

La discussion menée avec le porteur du projet de la nouvelle UMR « Education, Cultures et Politiques » a montré que la fusion de 2003 ne s'est réalisée que partiellement. Lors du quadriennal 2007-2010, deux équipes, en partie liées au regroupement de 2003, disposaient chacune de leur budget et ont coexisté. Les instances de gouvernance n'ont pas totalement assuré leur rôle fédérateur. Cette division au sein de l'UMR Education & Politiques explique que le nouveau projet, avec changement d'appellation (UMR « Education, Cultures et Politiques »), s'inscrit à la fois dans une logique de renouvellement mais aussi de changement puisque les chercheurs de l'ancienne unité ne sont pas tous présents dans la nouvelle. Par ailleurs, celle-ci s'élargit comme en témoignent un recrutement étoffé et l'existence de quatre tutelles.

- Équipe de direction et gouvernance

Directeur : André ROBERT, Université Lumière Lyon2

Directeur adjoint : Choukri BEN AYED, Université Jean Monnet Saint-Étienne

Le projet présenté étant une transformation de l'UMR précédente (voir ci-dessus), le projet ne présente ni composition de bureau, ni conseil d'unité. Cette question a été abordée lors de la présentation du projet avec le directeur. Elle est exposée ultérieurement.



Responsables d'axes

Axe 1 : Françoise Lantheaume

« Activités, Professionnalités, Compétences critiques et Identités des enseignants et d'autres praticiens »

Axe 2 : Charles Gardou, Jacqueline Gautherin

« Politiques, diversités, monde commun »

Axe 3 : Alain Kerlan

« Politique des arts et de la culture en éducation et en formation »

Axe 4 : Corinne Bonafoux

« Sciences et Humanités : Curricula et inégalités »

Axe 5 : Choukri Ben Ayed

« La recomposition des politiques éducatives et ses effets : entre espace local et internationalisation »

- Effectifs de l'unité (sur la base du dossier déposé à l'AERES)

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	20	25
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	8	9
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	2	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1	1
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.7 du dossier de l'unité)	55	48
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	14

Le calcul des effectifs a été effectué sur la base du document déposé à l'agence, revu et corrigé par rapport au projet initial en raison d'imprécisions constatées durant la visite, en particulier dans le décompte des membres rattachés au laboratoire. Il en est de même du tableau relatif aux « données de production » concernant le nombre de publiants.



2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global
- points forts et opportunités

Le projet présente une unité thématique incontestable et les cinq axes de recherche permettent de réaliser des liens souvent absents entre les modalités de construction des professionnalités enseignantes, les compétences mobilisées dans la classe et l'identité enseignante. Les enrichissements interaxes sont potentiellement élevés. Il existe aussi une cohérence méthodologique d'ensemble. Les méthodes qualitatives prédominent sans exclure toutefois les méthodes quantitatives.

Ce projet d'UMR s'inscrit clairement dans les Sciences de l'éducation. Toutefois, cette dénomination ne renvoie pas strictement aux frontières institutionnelles du CNU mais intègre d'autres disciplines (sociologie, philosophie et sciences politiques) qui participent à la construction des savoirs en éducation. Cette ouverture disciplinaire, totalement fondée d'un point de vue épistémologique, favorise la réflexion et l'approfondissement thématique.

Portée par Lyon 2, l'unité a également l'INRP pour tutelle, ce qui lui permet d'intégrer dans ses recherches des enseignants associés (enseignants en poste dans les établissements scolaires). Ceux-ci constituent un atout important dans le cadre d'une UMR dont les objets principaux de recherche sont en prise directe avec les établissements scolaires. Ces enseignants associés facilitent l'accès au terrain de recherche et apportent une expérience indigène, « de l'intérieur » des questions scolaires.

Les objets de recherche retenus sont centrés sur des questions sociales et culturelles vives qu'il s'agisse de la question du handicap, de la professionnalisation des enseignants, de la recomposition des politiques éducatives, de la mondialisation, des inégalités scolaires, de la politique des arts en éducation, thématique souvent délaissée. L'actualité des thèmes est potentiellement d'autant plus fructueuse que le projet de l'UMR est de « dépasser » deux postures, parfois préjudiciables à la connaissance, celle d'une sociologie de la dénonciation et celle de l'accompagnement.

Enfin, une part des membres de l'UMR sont présents dans le paysage éditorial en tant que directeur de collection ou dans les comités de rédaction ou de lecture de revues.

- Points à améliorer et risques

Le nombre d'ouvrages de référence, à forte visibilité, produit par l'unité est limité. La production scientifique est globalement en retrait par rapport au projet. Il existe aussi une tendance à publier dans des revues sans extériorité suffisante par rapport aux engagements des membres de l'UMR dans le champ éditorial.

La pluridisciplinarité gagnerait à être mieux étayée. Les concepts ou notions tels que la justice, l'égalité ou le handicap pourraient être plus circonscrits dans les domaines disciplinaires sollicités directement ou indirectement (sciences politiques, philosophie, droit ou histoire). Certains projets de recherche demeurent flous, exposés avec des méthodes d'enquête peu présentées ou embryonnaires.

Il existe un risque de juxtaposition de recherches pour lesquelles l'intégration des connaissances reste implicite, même si, lors de la présentation du projet, des articulations sont apparues plus clairement.

Les intitulés des axes ou des recherches sont parfois davantage des suites de notions à travailler que des objets construits. Cette situation traduit une certaine incertitude sur les objets de recherche et des concepts insuffisamment maîtrisés ou explicités.



- **Recommandations au directeur de l'unité**

Favoriser la circulation des résultats de recherche à l'intérieur et à l'extérieur de l'UMR. Prévoir des journées d'étude par axe et des manifestations inter-axes régulières, appuyées sur les domaines d'excellence de l'unité, notamment syndicalisme des enseignants, handicap, art et culture... Transformer les liens internationaux en des coopérations régulières et plus effectives.

Développer des séminaires de méthodologie de recherche, associant chercheurs, enseignants associés et doctorants dont l'intégration à l'UMR reste trop dépendante du seul directeur de thèse.

Fournir aux doctorants des moyens matériels de travail .

Mettre en place une politique de publication plus ambitieuse et plus volontariste, associant également les doctorants avec des publications en collaboration avec ceux-ci.

Inventer et mettre en place un mode de gouvernance adapté à la spécificité de l'UMR, par exemple bureau et conseil scientifique d'unité avec représentation des axes, des tutelles et des doctorants.

Enfin, il serait souhaitable que le potentiel de recherche en sciences de l'éducation de la précédente UMR et les synergies dont le rapport quadriennal (2007-2010) rend compte soient conservés pour l'essentiel lors de la création de cette nouvelle UMR.

- **Données de production**

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	25
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	21
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	84%
Nombre d'HDR soutenues	
Nombre de thèses soutenues	14
Autre donnée pertinente pour le domaine	1 PEDR

3 • **Appréciations détaillées**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production**

Il existe quelques difficultés à apprécier la production scientifique de l'UMR pour un ensemble de raisons qui dénote parfois un certain manque de professionnalisme dans la constitution d'une liste de publications (productions comptabilisées deux fois, pas toujours dans les bonnes rubriques, avec des références incomplètes, etc.).

La production scientifique est globalement abondante, notamment les directions d'ouvrage et de revues, les chapitres d'ouvrage et les communications dans les colloques internationaux ou nationaux. Le nombre de publications dans les revues à comité de lecture référencées AERES - un peu plus de soixante articles - demeure toutefois limité et les objets abordés relativement dispersés eu égard à l'unité thématique présentée. Le nombre de thèses soutenues (14) se situe plutôt en deçà des unités de recherches de taille comparable.



Le projet de recherche rassemble des thèmes d'un grand intérêt par rapport aux questions sociales les plus discutées : la question du « handicap », la politique d'assouplissement de la carte scolaire mise en œuvre depuis 2007 (une partie des chercheurs participe à un contrat de recherche signé avec la DEPP-Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance- et la HALDE- Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité), la professionnalisation des enseignants avec la mise en place des nouveaux masters, la recomposition des politiques éducatives avec le processus de mondialisation, la politique des arts et de la culture en éducation... autant de thèmes dont la pertinence est avérée.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement**

Le projet d'UMR intègre de nouveaux chercheurs d'origines disciplinaires diversifiées. Ceux-ci compensent les départs éventuels, renforcent clairement le potentiel de recherche et manifestent le rayonnement de l'équipe, son attractivité et la pertinence pluridisciplinaire des objets de recherche.

La participation de chercheurs de quatre établissements manifeste une intégration du projet dans son environnement scientifique. Le projet est fédérateur pour des enseignants-chercheurs qui risqueraient, sans celui-ci, de ne pas profiter des synergies offertes par une équipe renouvelée et étoffée.

Les recherches contractualisées, type ANR, permettent un autofinancement de l'activité de recherche. Elles demeurent toutefois limitées (un financement ANR, une participation à un contrat DEPP et HALDE) et devraient être amplifiées tout comme les collaborations avec les laboratoires nationaux et étrangers. En l'état actuel du financement du projet, une politique d'affectation des moyens est prématurée.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité**

La réflexion sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité est à approfondir. Le projet est sur ce point tenu. La rencontre avec les responsables de l'unité a montré que la limite provenait des difficultés rencontrées lors du précédent quadriennal et la coexistence de deux équipes relativement autonomes. Les organisations formelles et informelles étaient donc disjointes.

La rencontre avec les porteurs du projet a montré une sensibilité à cette question. Le but est d'assurer une gouvernance consensuelle avec une représentation effective de l'ensemble des membres au niveau du bureau et du conseil scientifique d'unité avec représentation des axes, des tutelles et des doctorants.

Telle qu'elle est actuellement prévue, l'animation scientifique reste trop pensée par rapport aux cinq axes définis dans le projet. Il serait nécessaire de favoriser, outre les relations intra-axes, les rencontres inter-axes. Cette animation scientifique devrait aussi intégrer les doctorants de façon à ce qu'ils puissent présenter leur recherche à l'ensemble des membres de l'UMR. Leur plus grande intégration scientifique devrait aussi être prolongée par une intégration matérielle (bureau, accès aux données, équipement informatique...)



- **Appréciation sur le projet**

Les cinq axes proposés sont difficiles à évaluer séparément. Les axes sont d'une importance très variable. L'un d'entre eux propose sept thèmes de recherche alors qu'un autre n'en propose que deux. Leur unité thématique peut être discutée. Contrairement à des équipes de laboratoires, souvent distinctes avec des objets généralement différents, les cinq axes portent aussi sur des questions parfois proches et un certain nombre de chercheurs appartiennent à deux, voire trois axes.

Il est pour cette raison moyennement pertinent d'évaluer le potentiel de chercheurs de chaque axe en raison de la multi-appartenance de certains chercheurs et de l'absence d'un rattachement principal à un axe.

Pour ces raisons aussi, les rapports par axe sont centrés sur les points forts et opportunités, les points à améliorer et risques et les recommandations.

4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet

Intitulé de l'équipe : AXE 1 « Activités, Professionnalités, Compétences critiques et Identités des enseignants et d'autres praticiens »

Responsable : Mme Françoise LANTHEAUME

- Effectifs de l'axe membres du projet d'UMR

Huit enseignants chercheurs dont 3 HDR

- Avis
 - points forts et opportunités

Cet axe aborde des questions d'une actualité stimulante telles que la formation des compétences professionnelles des enseignants avec la mise en place de la maîtrise ou l'incidence des TICE sur les compétences enseignantes.

Dans le cadre de la formation des compétences professionnelles, l'approche comparative avec la formation des magistrats est susceptible d'ouvrir des perspectives enrichissantes.

Telle qu'elle est présentée, une interrogation sur la pensée critique des enseignants est une approche fructueuse des effets de la mondialisation sur les enseignants en tant qu'acteurs individuels et collectifs. Une telle analyse ouvre la voie aux limites des réformes éducatives pensées de façon essentiellement descendante à un niveau national et international.

Ce premier axe intègre un nombre important de chercheurs d'autres universités (universités de Corse, Lyon 1, Poitiers, INRP...) et favorise les synergies scientifiques.



– Points à améliorer, risques et recommandations

Il existe un certain éparpillement des recherches envisagées. Ainsi, la question de l'identité du genre dans le cas des personnels de direction est moyennement intégrée à la thématique générale de l'axe.

La cohérence formelle a priori ne correspond pas forcément à une cohérence effective. Ainsi, les analyses de la pensée critique des enseignants - analyses et représentations du monde éducatif notamment -, peuvent être déconnectées de la « pragmatique de l'activité enseignante » et des processus effectifs de professionnalisation.

Les méthodes d'investigation sont parfois peu explicitées. En raison de la diversité des objets, une réflexion sur les méthodes serait bienvenue.

L'approche comparative franco-allemande de la formation des enseignants serait à renforcer. De façon plus large, il faudra veiller à ce que les nombreuses coopérations affichées soient effectives et fructueuses.

Des rencontres régulières des chercheurs de l'axe enrichiraient et approfondiraient les questionnements de chacune des recherches prévues ou en cours.

Intitulé de l'équipe : AXE 2 « Politiques, diversités, monde commun »

Responsables : M. Charles GARDOU, Mme Jacqueline GAUTHERIN

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

Huit d'enseignants-chercheurs dont 4 HDR

Quatre autres enseignants-chercheurs et chercheurs associés

- Avis

– Points forts et opportunités

- La volonté de rapprocher, par leurs problématiques, deux équipes séparées dans la configuration précédente, est très positive.
- Les liens établis entre question sociale, question scolaire et question culturelle sont potentiellement féconds ainsi que l'interdisciplinarité prévue.
- Le terrain empirique concernant le handicap et ses frontières est riche, avec une forte demande sociale et de nombreux travaux publiés.
- L'ouverture internationale est satisfaisante.

– Points à améliorer et risques

- On soulignera les risques entraînés par le non affichage du champ du handicap comme tel au profit d'une catégorie plus large mais aussi plus vague : « diversités »
- À ce stade, l'intégration des deux projets de cet axe est insuffisante et il y a un manque d'informations sur le mode d'opérationnalisation du cadre théorique commun dans les différents terrains annoncés (handicap, école, enseignement du fait religieux, enseignement de l'histoire, question ethnique, remodelage de l'espace public)
- Peu d'informations sur l'organisation concrète du travail sont fournies.



– Recommandations

- L'intitulé de l'axe serait à préciser.
- Créer rapidement un séminaire théorique pour approfondir et sélectionner les hypothèses et les méthodes d'investigations les plus adaptées au cadre commun.
- Consolider la question transversale de la professionnalisation.
- Mieux intégrer les doctorants.

Intitulé de l'équipe : Axe 3 « Politique des arts et de la culture en éducation et en formation »

Responsable : M. Alain KERLAN

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

- 6 enseignants-chercheurs dont 3 HDR
- 6 autres enseignants-chercheurs et chercheurs associés

- Avis

– points forts et opportunités

Cet axe est fortement cohérent. Il s'organise autour de trois entrées : 1) place singulière et ambiguë de l'éducation artistique ; 2) la figure de l'artiste comme figure du pédagogue ; 3) Art, sciences et technologie dans la formation humaine des ingénieurs. Ces entrées tentent d'évaluer et d'élucider la montée d'un paradigme esthétique en éducation. Elles se situent donc dans la suite du précédent quadriennal.

Une partie des recherches fait l'objet d'un financement ANR (POLEART).

Les enquêtes empiriques (évaluation des politiques de l'enfance centrée ici sur les dispositifs d'éducation artistique, portraits d'artistes en pédagogie, formation humaine dans la formation des ingénieurs...) sont remarquablement choisies s'il s'agit de s'interroger sur l'émergence d'un nouveau paradigme éducatif.

– Points à améliorer, risques et recommandations

- Les méthodes d'enquête et les corpus de données devraient être davantage explicités.
- Des passerelles sont à lancer en direction d'autres laboratoires qui travaillent sur des sujets proches : pour les portraits d'artistes en pédagogie, le CIVIIC de Rouen ; pour les études sur la formation des ingénieurs, avec le CREN de Nantes et d'autre part avec le réseau INGENIUM.



Intitulé de l'équipe : AXE 4 « Sciences et Humanités : Curricula et inégalités »

Responsable : Mme Corinne BONAFoux

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

8 enseignants chercheurs dont 4 HDR et d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs rattachés notamment à l'IEP et Lyon 1

- Avis
 - points forts et opportunités

Il s'agit d'un axe qui essaie d'articuler des recherches menées par des universitaires et par des chercheurs de l'INRP. Certains de ces projets prolongent des recherches antérieures ou initient des travaux nouveaux.

On peut être sensible au fait que la perspective d'ensemble retravaille des questions traditionnelles (inégalités d'accès au savoir, par exemple) avec une perspective renouvelée en essayant de « contextualiser » les inégalités scolaires, en tentant de comprendre les variations de la réussite, en ouvrant sur des questions peu étudiées, par exemple le rôle des « petits boulots » dans les activités scolaires de certains élèves.

Certaines des recherches ouvrent sur des champs disciplinaires assez peu étudiés, tel par exemple celui des mathématiques au collège.

De façon générale, au-delà des savoirs convoqués depuis l'école élémentaire jusqu'au collège en passant par l'université (étude transversale des TIC), cette recherche invite à une réflexion épistémologique de fond sur l'usage, la circulation, l'articulation et la représentation et la gestion de l'hétérogénéité des savoirs par les élèves et leur construction en amont : leur inscription culturelle. L'approche revient à se demander ce qu'est une culture générale. C'est une question dont la pertinence dans notre actualité éducative est forte et légitime.

- Points à améliorer et risques et recommandations

Le texte introductif des sept projets de recherche aurait dû mieux mettre en perspective la cohérence d'ensemble du projet, en précisant davantage les concepts opératoires que l'on trouve éparpillés.

Il faudrait préciser davantage dans chaque recherche proposée la mise en œuvre concrète du projet. La synergie avec certains autres axes aurait pu être davantage soulignée.

Intitulé de l'équipe : Axe 5 « La recomposition des politiques éducatives et ses effets : entre espace local et internationalisation »

Responsable : M. Choukri Ben Ayed

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

- Quatre enseignants-chercheurs dont trois HDR .
- Nombre de chercheurs associés non précisé quantitativement.



- Avis
 - points forts et opportunités

L'intérêt et la pertinence de la mise en examen des politiques d'éducation prioritaire (lutte contre les inégalités scolaires et sociales) sont certains.

La comparaison européenne et une évaluation critique des conditions de réussite et des transformations des politiques éducatives (huit pays) sont intéressantes.

L'analyse critique des engagements syndicaux constitue une approche originale.

L'analyse des logiques institutionnelles et de la doctrine politico-idéologique à l'œuvre dans le champ éducatif inspirant les conceptions contemporaines est pertinente.

L'étude du milieu local pour analyser les transformations en cours dans la sphère éducative est intéressante.

L'examen des modes de gestion des dérogations à la carte scolaire dans le cadre de la politique d'assouplissement entreprise à partir de 2007, dans le cadre d'une association avec les universités de Nantes et Grenoble avec un financement du ministère de l'Éducation nationale, constitue un champ d'étude original.

- Points à améliorer et risques et recommandations

La présentation des concepts opératoires et leur appartenance théorique doivent être davantage travaillés;

La spécification des démarches de recherche et de recherche-action qui seront mises en œuvre doit être poursuivie ;

L'explicitation de la/les méthodologie(s) de recherche est à améliorer ;

Le repérage et la description des indicateurs qui fondent l'aspect opératoire de la recherche sont à préciser davantage;

Les usages possibles des résultats des recherches en terme de (re)définitions des curricula et de politiques éducatives devraient être mieux spécifiés.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
B	B	B	B	B

Lyon, le 12 avril 2010

Réponse de la présidence de l'université Lumière-Lyon2 et de la direction de l'INRP au rapport du comité d'experts sur l'unité Education, Cultures, Politiques (ECP) UMR_P2

Réf. : EVAL-0691775E-S2110043851-UR-EDUCPOL

Monsieur le Directeur de la section des unités,

Nous avons pris connaissance du rapport du comité d'experts sur l'unité Education, Cultures, Politiques, UMR_P2, et l'avons transmis à son directeur dont la réponse est jointe à ce courrier.

Le comité constate que l'UMR née en 2003 sous le titre Education & Politiques n'a pas réussi à fédérer les équipes issues des deux institutions, l'université Lyon2 et l'INRP ; consciente de ces difficultés, l'équipe s'est restructurée et a proposé un nouveau projet d'UMR, Education, Culture & Politiques, fortement soutenu par les deux tutelles, soucieuses de construire ensemble un pôle visible en sciences de l'éducation sur le site Lyon-Saint Etienne. Ce projet a paru suffisamment attractif pour que s'y joignent deux nouvelles tutelles, l'université Jean Monnet de Saint Etienne et l'IEP de Lyon.

Le comité déplore certaines imprécisions dans le dossier, notamment au niveau du calcul des effectifs, de la liste des publications, des structures de gouvernance.... Il est certain que le projet, difficile à mettre en place puisqu'il s'agissait de constituer une nouvelle UMR, n'était pas tout à fait mûr au moment du dépôt du dossier ; de nombreux points se sont clarifiés depuis, grâce notamment à la visite du comité qui a permis à l'équipe d'explicitier la nouvelle donne et l'élaboration est à poursuivre.

Le comité fait état de nombreux points positifs : unité thématique et cohérence méthodologique du projet ; ouverture disciplinaire permettant de dépasser les cloisonnements du CNU pour un questionnement articulant les sciences de l'éducation à d'autres sciences sociales ; pertinence de la collaboration entre l'INRP et les partenaires universitaires, associant universitaires et acteurs de l'enseignement primaire et secondaire, en prise directe avec les établissements scolaires ; actualité des objets de recherche et pertinence des thématiques en prise avec des questions sociales et culturelles vives ; bon investissement des membres de l'UMR dans les revues du champ.

Mais les qualités du projet présentent aussi des risques et nécessitent des améliorations demandées par le comité : améliorer le niveau et la visibilité des publications, mieux étayer la pluridisciplinarité et de favoriser les synergies internes (intra- et inter-axes), mieux définir les thèmes et objets de recherche, mieux intégrer les doctorants et améliorer le taux de soutenance, mettre en place un mode de gouvernance à la fois efficace et consensuel permettant de construire une vraie cohérence d'équipe ; le comité recommande aussi de préserver le potentiel de recherche en sciences de l'éducation.

Nous réitérons ici notre soutien à cette nouvelle UMR, qui a l'ambition de fédérer les forces scientifiques en sciences de l'éducation, de façon à faire du site de Lyon-Saint Etienne un pôle visible et reconnu en la matière. En privilégiant une perspective sociologique qui fait une large place à la pluridisciplinarité : philosophie, histoire, anthropologie, science politique, l'équipe a fait le choix de la prise de risque, ce que saluent ses tutelles. La coopération renouvelée entre l'INRP et l'université Lyon2 et son extension à de nouvelles institutions, université Jean Monnet et IEP sont les signes d'une volonté forte de collaboration inter-établissements, qui s'est réaffirmée au-delà des difficultés du précédent quadriennal.

SERVICE GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE ET DES ÉCOLES DOCTORALES
Campus Berges du Rhône - 86 rue Pasteur - F69365 Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 76 - Télécopie : +33 (0)4 37 28 04 48
recherche@univ-lyon2.fr - <http://www.univ-lyon2.fr>

Pour l'université Lyon2, établissement porteur de l'unité, cette unité est un élément stratégique dans la politique d'établissement : elle est adossée à l'Institut des Sciences et des Pratiques d'Éducation et de Formation (ISPEF) de l'Université Lumière Lyon2 qui regroupe un potentiel important d'étudiants et porte sept masters (recherche et professionnels). L'université n'a cependant pas souhaité un repli sur ses propres forces mais a souhaité préserver la coopération avec l'INRP, qui apporte sa visibilité nationale et internationale et ses réseaux.

L'unité a de nombreux atouts pour construire un pôle phare des recherches en éducation pendant le prochain quadriennal : qualité de la direction, attractivité, très bon ancrage dans le paysage régional, reconnaissance nationale avec l'obtention d'une ANR (POLEART) portée par l'unité.

Elle a donc recréé une bonne dynamique que ses établissements de tutelle accompagneront en lui attribuant des moyens, en l'aidant à se restructurer, en encadrant la mise en place d'organes de gouvernance, en facilitant l'intégration et le travail des doctorants au sein du laboratoire et du Pres, en favorisant la réponse aux appels d'offre européens.

Nous remercions le comité pour l'intérêt de la visite et la qualité de son rapport et nous vous prions d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

André TIRAN,
Président de l'université Lumière-Lyon2




Jacques MORET
Directeur de l'INRP

André Robert, Lyon 2
UMR Education, Cultures, Politiques

à

Monsieur Pierre Glorieux
Directeur de la section des unités
de recherche AERES

Réponse au Rapport de l'AERES sur l'UMR Education, Cultures, Politiques

Porteur du projet d'UMR Education, Cultures, Politiques (Lyon 2, INRP, IEP, UJM), je tiens tout d'abord à remercier, au nom de l'ensemble de l'unité, le comité de visite de l'AERES organisé par Mme Annie Vinter et présidé par M. Pierre Merle. L'écoute et l'échange scientifique qui ont eu lieu à l'occasion de cette visite ont été hautement appréciables et – appuyés par les remarques et analyses du rapport - ont déjà aidé l'unité à avancer dans sa réflexion. C'est de cette avancée dont je voudrais faire part dans ma réponse aux remarques du rapport. Je propose une réponse globale suivie de réactions axe par axe.

Remarques sur l'organisation et la gouvernance de l'unité :

Un bureau est organisé avec la composition suivante : directeur, directeur adjoint, le responsable de chacun des cinq axes, un représentant de l'IEP (puisque non représenté à la direction d'un axe), un représentant élu des doctorants (affecté d'un remplaçant en cas d'empêchement).

Un conseil scientifique à dimension internationale est prévu ; composition : les membres du bureau + 10 extérieurs (dont 4 étrangers au moins)

Une convention liant les quatre tutelles devra être écrite et définir les responsabilités de chacun. Elle comprendra la référence à un règlement intérieur prévoyant la fréquence des réunions du bureau (au moins trimestrielle), de la réunion du conseil scientifique (annuelle), de l'organisation d'AG de l'unité pour prendre des décisions majeures par le moyen du vote. (sur la base d'un schéma décisionnel clair), et précisant les règles d'affectation des moyens par recherche, par chercheur et par axe.

Le projet (certes comme tous les autres) a été élaboré sans que l'on connaisse le format final de la nouvelle UMR au 1^{er} janvier 2011, en relation avec l'éventuel départ de chercheurs (notamment détachés de l'INRP en fin de détachement) d'une part, avec l'éventuelle arrivée de nouveaux collègues (nouveaux détachements INRP, nouveaux recrutements ISPEF, UJM et IEP) et avec l'attractivité de la nouvelle UMR dans le champ régional d'autre part. Les difficultés liées au renseignement du tableau des productions dans le projet peuvent en partie s'expliquer par le fait que la finalisation ultime de l'unité s'est faite dans une certaine urgence.

Réactions à l'appréciation sur l'unité :

En termes de production, l'évaluation s'étant faite à mi-parcours au 1^{er} juin 2009, plusieurs publications de l'année 2009 ne pouvaient être mentionnées. Un nombre non négligeable de celles-ci (ouvrages, chapitres d'ouvrages chez de grands éditeurs, n°s de revues comme *Actes de la recherche en sciences sociales*) a paru depuis. Les ouvrages de plusieurs membres de l'UMR restent considérés comme des références dans leur champ spécifique (handicap et diversité culturelle, art, syndicalisme et mobilisations enseignantes, métier d'enseignant, politiques publiques d'éducation ...).

Soulignons par ailleurs que le nombre d'HDR a doublé (de 7 à 14) entre le bilan et le projet, que depuis le 1^{er} juin une autre HDR a été soutenue dans l'unité, et que le nombre de PES a aussi doublé (de 1 à 2, une PES s'étant ajoutée à la PEDR mentionnée).

La pluridisciplinarité, existante dans l'UMR par sa composante Sciences de l'éducation ainsi que par l'arrivée de collègues issus des disciplines histoire, didactique, sciences politiques, sera approfondie à travers l'organisation d'un séminaire commun transversal aux différents axes et portant sur des concepts, notions, enjeux, méthodes présents dans ces axes. Est d'ores et déjà mis en place un séminaire préparatoire spécifiquement consacré à la confrontation entre didactique des disciplines et sociologie du curriculum, avec dimension méthodologique, de manière à rapprocher les cultures de recherche de collègues venus d'horizons différents, se retrouvant dans l'UMR. Cette forme « séminaire transversal » (ouvert aux doctorants) sera pérennisée (avec d'autres contenus) dans le mode de fonctionnement scientifique de l'UMR. Fréquence envisagée : trois séances par an.

Ce séminaire et les AG d'unité seront l'occasion d'informations internes réciproques, de même que les réunions de bureau ; les animateurs de l'unité saisiront toutes les opportunités de faire surgir de nouvelles synergies inter-axes et intra-axes. Ces manifestations ne sont pas exclusives de l'organisation de colloques et/ou de journées d'études ouvertes à tous les membres et aux doctorants, comme la recherche POLEART en a déjà tracé le calendrier pour trois ans dans son programme validé par l'ANR. L'UMR donnera à ces manifestations une dimension internationale, déjà existante mais qu'il s'agira d'approfondir, en associant systématiquement des partenaires étrangers de recherche (syndicalisme enseignant et pensée critique via l'ISCHE et le CISHE, handicap via le doctorat international copiloté avec l'université de Rome Foro Italico, POLEART avec le Québec ainsi que politiques de la diversité, professionnalité enseignante avec l'Allemagne, etc.).

L'UMR portera un accent particulier sur l'association des doctorants au travail de recherche des différents axes. La recherche POLEART a d'ores et déjà permis de salarier à mi-temps un doctorant, deux autres engagements sont programmés. L'UMR travaille à obtenir un espace et des moyens dédiés de manière à faciliter la dimension collective de la formation à la recherche. Elle agira en association plus étroite avec l'école doctorale EPIC déjà porteuse d'un essai de revue en ligne destinée aux premières publications, avec tous les critères de sélection et de qualité inhérents (constitution d'un comité de lecture à venir). Cela va de pair avec la mise en place d'un site Internet propre, en s'appuyant sur l'aide technique de Lyon 2 et de l'INRP.

Soutenances de thèses : le nombre de soutenances à venir pour 2010 est conséquent (au minimum une dizaine). La durée des thèses tend à être plus longue en Sciences de l'éducation,

dans la mesure où les travaux sont réalisés dans la majorité des cas par des enseignants en poste et divers professionnels, mais il va de soi qu'avec l'appui et de la nouvelle commission de suivi des thèses de l'Ecole doctorale les directeurs veilleront à fixer des limites raisonnables aux thèses.

Une cellule de veille sur les appels à projet financés sera mise en place pour informer les membres de l'unité et faciliter l'obtention de crédits de recherche.

Réponses axe par axe :

Axe 1 : Activités, Professionnalités, compétences critiques et identités des enseignants et autres praticiens

La pensée critique peut être envisagée comme constitutive des compétences que les enseignants se forment, mobilisent et qui sont parfois mises à mal. D'où un lien possible entre les deux thèmes, qui méritera d'être travaillé.

L'approche comparative franco-allemande de la construction de la professionnalité des enseignants Français et Allemand est en voie de renforcement par l'élaboration d'un projet ANR, déposé également comme projet DFG du côté allemand (Elisabeth Flitner, université de Potsdam-Golm).

D'autres contacts sont établis à ce jour avec Jürgen Helmchen, université de Munster, qui pilote un projet Tempus et un doctorant français (Guillaume Many), basé à Leipzig, travaille en cotutelle sur une comparaison enseignants français, de RDA et des nouveaux länder.

Dès que la situation sur les masters "Enseignement..." sera clarifiée, les contacts seront repris avec les universités Québécoise et Belge.

Des rencontres régulières des chercheurs de l'axe enrichiront et approfondiront les questionnements de chacune des recherches prévues ou en cours : un séminaire portera sur la méthode comparative en matière d'observation et d'analyse des dispositifs de formation des enseignants et des personnels de justice (recherche sur Ecole de la magistrature).

Il y aurait du sens à ce que la recherche sur le genre passe sous le couvert des Politiques de la diversité avec l'argumentation suivante : élargissement de la problématique de la diversité à la question du genre et de son traitement dans et par l'école. Une attention particulière sera portée à l'interprétation par les acteurs des divers dispositifs institutionnels visant la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif (cf. notamment la convention interministérielle signée en France pour la période 2006 – 2011).

Axe 2 : nouveau titre : Situations de handicap, politiques de la diversité, monde commun.

Le séminaire de recherche commun à l'axe sera l'occasion de travailler sur le cadre théorique et les méthodes d'investigation, et sur la question transversale de la professionnalisation dans

les divers champs étudiés, notamment sur les mises à l'épreuve de la professionnalité des enseignants par l'éducation inclusive (loi du 11 février 2005) ainsi que par les demandes de reconnaissance de la diversité culturelle.

D'ores et déjà, sur la question des méthodes, on peut indiquer que les recherches sur le handicap reposent à la fois sur les méthodes de l'anthropologie, de l'histoire et de la philosophie politique. Les travaux, notamment relatifs à la surdité, à orientation « psychologie cognitive », procèdent d'une posture plus empirique.

La démocratie compassionnelle et la démocratie d'opinion sont-elles des obstacles à la reconnaissance des droits positifs des personnes en situation de handicap ? Telle est, dans le champ du handicap, l'une des préoccupations des sciences politiques. L'histoire, notamment dans son tour civilisationnel (histoire des religions mal élucidée du point de vue de la transmission des représentations dans la culture populaire) contribue à atténuer l'opacité des héritages sur le handicap. L'anthropologie et la philosophie s'emparent de la réflexion sur la condition de l'homme, celle de l'homme souffrant et réparé puis de l'homme augmenté des promesses biotechnologiques.

Axe 3 : Politiques des arts et de la culture en éducation et en formation.

Les méthodes d'enquêtes, comme l'établissement des corpus de données, posent dans ce champ des problèmes spécifiques, et assez peu étudiés dans le domaine francophone. Une étude de la littérature anglo-saxonne sera menée dans le cadre des recherches de l'axe 3, notamment la recherche ANR POLEART.

Les collaborations déjà existantes avec le CIVIIC de Rouen (plusieurs membres de l'UMR collaborent avec des collègues de ce laboratoire au sein d'un master international à distance, MARDIF) et le CREN de Nantes seront étendues sur le plan de la recherche autour d'objets et d'interrogations communs.

De même la collaboration engagée au sein de l'équipe avec l'INSA Lyon sera amplifiée et mise en lien avec le réseau INGENIUM.

Axe 4 : Sciences et Humanités : curricula et inégalités

Deux points seront travaillés :

1. La reconfiguration de l'axe :

Une recherche sur la littératie compléterait utilement celles proposées sur la numératie. Elle renforcerait la prise en compte de la question des inégalités, et permettrait à l'équipe INRP de continuer l'une des missions qui lui est confiée par la tutelle en particulier sur la prévention de l'illettrisme. Pour ne pas rajouter une recherche supplémentaire, il est proposé de regrouper des travaux qui ont en commun de porter sur les d'apprentissages fondamentaux et sur la construction des valeurs humanistes confrontés aux inégalités.

Un registre fort sur la science et ses représentations se dégage : les recherches 5, 6 et 7 pourront être plus explicitement reliées par exemple autour de l'idée de médiation par l'école

des savoirs et représentations issus du monde de la science. 5 et 6 se rattachent déjà au Cluster 14 (région Rhône-Alpes).

2. Liens avec les recherches d'autres axes :

L'histoire des arts qui est un des thèmes de travail que l'INRP peut développer trouvera toute sa place en lien avec l'axe 3.

La culture générale paraît être aussi un élément fédérateur riche de perspective. Un resserrement des recherches conduites sur cet axe favorisera une présentation plus cohérente.

La tension de la discipline scolaire histoire-géographie entre finalités épistémologiques (esprit critique) et finalités civiques (la fabrique d'un sentiment d'appartenance à une communauté, nationale, européenne) est une problématique qui pourra être développée, et qui sera en cohérence avec la recherche 2 de l'axe 2.

Axe 5 : La recomposition des politiques éducatives et ses effets : entre espace local et internationalisation

L'une des particularités de cet axe de recherche est qu'il recouvre des travaux constitués sur des terrains hétérogènes : des approches locales aux arènes européennes. À ce titre les éléments de conceptualisation sont spécifiques à chacun des terrains. Au delà de ces aspects particuliers le travail d'équipe visera précisément à mettre au travail certains des concepts transversaux mobilisés comme : territoire, espace local, catégorisation, new management public.

Les méthodologies mises en œuvre sont également liées aux terrains spécifiques travaillés. Ces méthodologies peuvent néanmoins faire ici l'objet de précisions. Celles-ci sont essentiellement de nature qualitative : analyse documentaire, monographies, analyses historiques. Dans certains cas (travaux sur l'assouplissement de la carte scolaire), la méthodologie sera également de nature quantitative (construction d'indicateurs de mixité sociale, mesures de l'impact de l'assouplissement sur l'attractivité des établissements scolaires). Les usages des recherches dans la redéfinition des politiques éducatives à l'échelle française ou européenne ne peuvent être appréhendées a priori mais en terme de modalités de réception par les décideurs. Les recherches concernées n'arriveront à terme qu'en cours de quadriennal, il est donc difficile d'anticiper aujourd'hui ces analyses. On peut préciser néanmoins que les modèles théoriques mobilisés feront référence à la sociologie de la réception et de la traduction.

Lyon le 8 avril 2010

Pour l'UMR, le porteur du projet André ROBERT

